

Appel à nos élus : pour une politique en phase avec le terrain



Antoine d'Amécourt. © Fransylva.

Le paysage politique français s'est redessiné après une période électorale tumultueuse. En ces temps incertains, nous appelons plus que jamais nos élus à aligner leur politique sur les réalités du terrain et à défendre une relation équilibrée avec la nature.

Volonté de mise sous cloche, violation de la propriété privée, taxation des plus petites propriétés, vandalisme... Ces dernières années, le travail des forestiers a été régulièrement entravé par certaines propositions de loi déconnectées de la réalité et par certains mouvements radicalisés. À l'issue du renouvellement de nos députés européens et français, il est essentiel de rappeler à nos élus que ce sont bien les réalités du terrain qui doivent dicter les actes de gestion à réaliser.

Nous les appelons tout d'abord à reconnaître la multifonctionnalité des forêts. Inscrite dans le Code forestier depuis la loi d'orientation forestière du 11 juillet 2001, elle est le fruit de notre histoire et le socle de notre modèle français de gestion durable. Plutôt que de favoriser l'une des vocations de la forêt au détriment des autres, il s'agit de trouver le juste équilibre entre ses fonctions économiques, écologiques et sociétales. L'enjeu est immense, en ces temps de dérèglement climatique. Seul le prolongement d'une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt permettra de préserver nos forêts et leur biodiversité, tout en répondant à la demande de bois en tant que matériau durable et énergie renouvelable.

Les particuliers qui sont propriétaires de forêts ont également besoin de soutien dans la préservation de leurs bois et leur adaptation progressive au

changement climatique. Incendies, tempêtes, dépérissements, sécheresse, attaques sanitaires, pression sylvo-cynégétique..., les forestiers sont confrontés à une augmentation des risques et des dangers liés à la gestion de leur forêt. Pourtant, celle-ci a plus que jamais besoin de leur intervention pour faire évoluer les essences qui la composent et leur permettre de s'adapter au climat de demain ainsi qu'aux risques sanitaires.

Enfin, nous plaillons pour un renforcement des actions interministérielles afin d'agir contre le vol de bois, le commerce parallèle international qu'il alimente et les incivilités grandissantes. De la dégradation par négligence des espaces forestiers à la détérioration intentionnelle du matériel, ces actes empêchent le bon déroulement du renouvellement forestier, et présentent parfois un risque pour la sécurité des forestiers.

Ils doivent être fermement condamnés par nos autorités gouvernantes.

Ces messages sont portés sans relâche par Fransylva auprès de nos représentants, au service des propriétaires forestiers. Nous ne le dirons jamais assez : pour la pérennité de nos forêts françaises, l'inaction serait le pire des choix.

**“ Nous ne le dirons
jamais assez :
l'inaction serait le
pire des choix ”**

Antoine d'Amécourt
Président de Fransylva